



## Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante de la Seine-Saint-Denis

26, avenue Gabriel Péri - 93120 La Courneuve  
Tél 01 48 37 34 64 Fax 01 48 36 01 56  
E-Mail addeva93@gmail.com

**Accueil sur Rendez-vous**

## **JOURNAL D'INFORMATIONS DES ADHÉRENTS N°5 MAI 2018**



### **ASSEMBLEE GENERALE du 24 mars 2018**

59 adhérents étaient présents, 119 représentés. Soit 178 au total.

Maître Cédric de Romanet du cabinet TESSONNIERE, le Cabinet LEDOUX était excusé.

Présence de 4 enseignants confrontés à des problèmes d'amiante dans leur établissement.

L'assemblée générale a été précédé par la présentation vidéo sur écran de nombreuses photos retraçant les différentes activités de **l'ADDEVA 93**

#### **MINUTE DE SILENCE**

**Henri BOUMANDIL**, secrétaire général de l'association, remercie les adhérents présents à l'assemblée et leur propose d'observer une minute de silence en mémoire des 15 victimes disparues depuis la dernière assemblée générale dont le rapport moral cite les prénoms.

Un hommage particulier pour notre secrétaire adjoint, Pierre BERNARDINI, qui nous a quitté le 16 novembre 2017.

Nos pensées accompagnent Valentin, Mohamed, Patrice, Antonio, Roger, Savino, Jacky, Léon, Jean-Claude, Nicole, Gustave, Mustapha, Bruno, François...

Nous ne les oublierons pas et nous serons toujours aux côtés de leurs familles pour les soutenir. Nous excusons ceux qui n'ont pu être présent ce jour parmi nous, pour des raisons de santé et nous avons une pensée pour eux.

# Assemblée Générale du 24 avril 2018

## Rapport moral

**Alain BOBBIO**, président de l'association, résume le bilan d'activité qui a été distribué à tous les participants à l'assemblée.

L'Addeva 93 existe depuis 18 ans. 529 adhérents ont cotisé en 2017, soit 67 de moins qu'en 2016. Depuis sa création en 2000, 1849 personnes ont cotisé au moins une fois à l'association et nous déplorons plus de 400 décès d'une pathologie liée à l'amiante.

La plupart des adhérents ont été contaminés en Seine-Saint-Denis ou en Île-de-France. Les autres sont dispersés sur une quarantaine d'autres départements dans toute la France.

Les victimes sont en majorité des retraités. Les maladies se déclarent 20, 30, 40 ans après l'exposition à l'amiante. Elles sont en majorité d'origine professionnelle. Les autres sont d'origine environnementale.

Alain BOBBIO évoque quelques faits marquants de l'activité de l'Addeva 93 et de Andeva durant l'année écoulée :

### ***La sous-déclaration des maladies professionnelles***

Le nombre de cancers déclarés est très inférieur au nombre total de cancers diagnostiqués.

Le mésothéliome est une maladie spécifique de l'amiante, que les médecins doivent obligatoirement signaler aux autorités sanitaires. Pour le Fiva, le diagnostic de cette pathologie vaut preuve d'exposition. Et pourtant sur 100 mésothéliomes diagnostiqués, 45 ne font l'objet d'aucune demande d'indemnisation au Fiva et 40 d'aucune déclaration en maladie professionnelle ! Tels sont les résultats d'une étude présentée par le professeur Pairon lors des journées francophones sur le mésothéliome.

Les victimes qui ne sont pas en contact avec une association ne sont pas informées. Récemment une personne atteinte d'un mésothéliome a pris contact avec l'Addeva 93. Sa maladie avait été diagnostiquée depuis un an. Il avait été traité dans de grands hôpitaux d'Île-de-France. Et pourtant personne ne lui avait dit qu'il pouvait déclarer une maladie professionnelle et être indemnisé par le Fiva ou engager une action en faute inexcusable de l'employeur.

En cas de décès, certaines familles endeuillées par l'amiante subissent une double peine : la perte d'un être cher et d'importantes difficultés financières évitables.

### ***L'Addeva 93 aide les victimes et les ayants droit dans leurs démarches.***

Elle les aide à confirmer le diagnostic de la maladie, à documenter les expositions professionnelles et à réunir toutes les pièces pour constituer des dossiers solides.

En cas de refus ou de taux d'incapacité insuffisant elle conseille d'engager un contentieux avec l'un de nos cabinets d'avocats (cabinet Ledoux et cabinet TTLA).

Dans ce travail sur des dossiers de plus en plus complexe, la ténacité paye.

L'Addeva 93 a participé à la manifestation nationale de l'ANDEVA en octobre 2017

On déplore une baisse des niveaux d'indemnisation dans les contentieux Fiva et Faute inexcusable.

Alain BOBBIO a rendu hommage au formidable travail de nos secrétaires administratives, Maribel et Nassera, ainsi qu'au dévouement de tous nos bénévoles.

Maître Cédric de Romanet fait le point sur les actions judiciaires en cours et répond aux questions particulières de l'assemblée.

### **Le rapport moral est adopté à l'unanimité des présents.**

## Finances

**Les documents comptables** (bilan 2017 et budget 2018) ont été remis à tous les participants à l'assemblée générale en début de séance.

**Rosa GESLIN** présente le rapport financier :

Elle rappelle le souci premier de l'Addeva : *« conserver une gestion rigoureuse pour garantir la pérennité de l'association au service des victimes et des familles ».*

### **Bilan 2017**

Nous avons dépensé un peu plus que prévu. Le montant des cotisations et des dons est inférieur à l'année précédente.

Les résultats des premiers mois de 2018 sont encourageants.

### **Le bilan financier 2017 et le budget prévisionnel 2018 sont adoptés à l'unanimité.**

## Assemblée Générale du 24 avril 2018

### Une table ronde sur l'amiante dans les écoles : protéger la santé de nos enfants



Ce fut un temps fort de l'assemblée générale, avec la participation de plusieurs enseignant-es investis dans des luttes et de nombreuses interventions de la salle.

**Didier FAURE et Henri BOUMANDIL** informent des actions menées. Depuis plusieurs années **l'Addeva 93** s'est lancée dans cette bataille pour répondre à l'inquiétude des parents d'élèves et des enseignants et soutenir leurs actions. Nous avons participé à des réunions sur des établissements scolaires d'Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Noisy-le-Grand, Saint-Ouen, Villeneuve-le-Roi, Neuilly-sur-Marne...

l'Addeva 93 défend les victimes de l'amiante. Nous avons aussi un devoir de prévention, pour empêcher de nouvelles maladies. Nous savons que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, car leurs défenses immunitaires sont plus faibles et leurs voies respiratoires plus proches du sol.

#### L'importance du « Dossier technique amiante » (DTA)

Beaucoup de municipalités qui font la sourde oreille sont réticentes à produire les documents indispensables dont le D.T.A. (Dossier Technique Amiante) qui précise où se trouve l'amiante, sous quelle forme et son état de dégradation. C'est un outil indispensable.

#### Un débat passionnant

De longs échanges ont eu lieu entre les enseignants et la salle sur l'état de dégradation des locaux, leurs conditions de travail et celles du personnel d'entretien. Les adhérents, eux-mêmes victimes ou ayants droit, connaissent bien le ravage que provoque l'amiante, et ils

sont très inquiet, car ils sont parents ou grands-parents.

En **Grande-Bretagne** existent des sites Internet dédiés à l'amiante dans les écoles : la liste des écoles amiantées, les risques pour les occupants, les mesures d'empoussièrement, les lois, les statistiques sur les maladies et les décès d'enseignants et de personnel des écoles...

### L'élection du Conseil d'Administration

Tous les membres sortants se représentent :

Les membres du bureau : Alain BOBBIO (président), Jean-Paul MERCIER (vice-président), Henri BOUMANDIL (secrétaire), Rosa GESLIN (trésorière), Gilbert BOURDIN (trésorier adjoint), Jean-Pierre DENES, Didier FAURE ainsi que les autres administrateurs : Claude AUFORT, Bernard BALESTRI, Soraya BERKANE, Jeanine BESNIER, René BLANS, Thierry DELCROIX, Serge FRANCESCHINA, André LANCTEAU, Belaïd OULD SLIMANE, Françoise VERGER.

Deux nouveaux membres se sont joint C.A. : Fatima TIZRA et Olivia BELLANGER.

Après une présentation rapide de chaque candidat, le vote a lieu.

**Les candidats au Conseil d'Administration sont élus à l'unanimité.**

### Un repas convivial



Après l'assemblée générale, les adhérents se retrouvent autour d'un plateau repas, pour échanger avec les avocats et les administrateurs de l'Association et profiter d'un moment de convivialité.

## Quoi de neuf ? les dernières infos

### Le remplacement de notre secrétaire administrative

Ce poste nécessite des qualités d'écoute et d'empathie pour accueillir des personnes marquées par la maladie ou le deuil, une grande rigueur dans la gestion des dossiers et une aptitude à travailler en équipe avec des bénévoles.



**Maribel Ganobis**

Elle occupe ce poste depuis 2011 avec une humanité et professionnalisme appréciés de tous. Elle a souhaité passer à temps partiel dans le cadre d'une pré-retraite progressive avec 3 jours travaillés par semaine depuis le 1er janvier 2017. Elle partira en retraite fin juin 2018.

Pour préparer cette échéance et lui permettre de transmettre ses connaissances, nous avons embauché **Nassera Hamidi** début septembre 2016 en emploi aidé. Elle a trois victimes de l'amiante dans sa famille. Elle avait été bénévole quelques mois avant d'être salariée. Elle travaille 30 heures par semaine sur 4 jours.

**Depuis qu'elle est arrivée, elle a suivi un programme de formation intensif :**

- formation sur les maladies professionnelles liées à l'amiante le 17 et 18 octobre 2016,
- formation à la lecture des scanners par le **Docteur Lucien Privet**, le 8 novembre 2016,
- formation bureautique (Word) d'une semaine en décembre 2016 et janvier 2017,
- formation de deux jours sur le **Fiva** les 22 et 23 février 2017, avec **Christine Preschner**.
- formation sur les maladies professionnelles non liées à l'amiante, en 2 sessions : du 4 au 6 décembre 2017 et du 14 au 16 février 2018.

A cela s'ajoute un travail « en doubles commandes » avec **Maribel**, durant 21 mois.

Cet apprentissage « sur le tas » a permis d'accueillir en tandem des malades ou des familles en grande difficulté et d'avoir des échanges sur la stratégie de traitement des dossiers les plus complexes. Il a permis à **Nassera** de nouer des liens avec tous les interlocuteurs de l'association : adhérents, caisses primaires, Fiva,

avocats, notaires, cabinet comptable...

Cette formation théorique et pratique a permis à **Nassera** d'acquérir très rapidement des connaissances et un savoir-faire très étendus.

### Un partenariat entre la mairie De Villepinte et l'Addeva 93

Une convention est en cours de signature en mairie, celle-ci devrait être effective pour le 25 juin 2018. L'Addeva 93 assurera une permanence par mois sur rendez-vous, pour l'information, le conseil et l'accompagnement des personnes atteintes de maladies professionnelles, des familles et des travailleurs sociaux.

### Un livre-témoignage

« *Amiante et mensonge* », tel est le titre du livre de Virginie Dupeyroux (édition Vérone). Son père et sa grand-mère habitaient près de l'usine CMMP d'Aulnay-sous-Bois qui broyait l'amiante. Ils ont respiré ses poussières et sont tous deux décédés d'un mésothéliome. Le livre a été présenté le 4 mai lors d'une réunion publique appelée par les associations et la mairie. La recherche d'autres victimes continue.

### Deux outils de communication nouveaux pour l'Addeva 93

Le conseil d'administration a souhaité améliorer l'information des adhérents et renforcer la visibilité publique de l'Addeva 93.

#### La lettre d'information aux adhérents :

Quatre numéros sont déjà parus. Jean-Paul Mercier a coordonné leur réalisation. Ils présentent le travail de l'association et ses résultats. Ils relatent les actions de l'Addeva 93 et sa participation aux mobilisations de l'Andeva.

#### Le site Internet de l'Addeva 93

L'Addeva 93 a employé deux stagiaires en décembre 2016 durant deux semaines à l'issue d'une formation de programmeur informatique. Ils ont fait une première ébauche d'un site pour notre association. Après ce stage, l'un d'eux, Akli a finalisé bénévolement ce site .

Il est maintenant en ligne et peut être consulté sur Internet à l'adresse : [addeva93.fr](http://addeva93.fr).

Merci à Akli pour ses compétences et sa ténacité. Plusieurs associations du réseau Andeva qui se sont connectées nous ont transmis des appréciations très favorables.